



Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la
dimension humaine
22 septembre au 3 octobre 2014

Session de travail 16 (thème spécialement choisi):

Droits des migrants

Varsovie, 2 Octobre 2014

Madame la Présidente,

La complexité de la mobilité humaine a augmenté et avec elle les défis liés à la protection des droits de l'homme des migrants. L'actualité récente nous le rappelle tristement : partout dans le monde, les migrants continuent à faire face à des situations de vulnérabilité extrême qui défient les approches politiques traditionnelles.

Pourtant, la protection des droits des migrants n'est pas seulement une obligation légale ; c'est aussi une question d'intérêt public intrinsèquement liée au développement humain.

En Suisse, plus de 20% de la population est étrangère. Plus d'un quart de la main-d'œuvre ne détient pas de passeport suisse. Protéger ses droits, promouvoir son intégration et créer un environnement de non-discrimination n'est donc pas seulement une question morale : c'est

aussi dans notre intérêt économique, social et culturel. **Malgré cela, comme de nombreux autres pays dans le monde, nous faisons face à des défis liés à l'admission, au séjour et au retour des migrants.** En tant que gouvernement, nous devons les prendre au sérieux et y répondre en impliquant davantage les citoyens dans un dialogue ouvert et transparent sur la migration. Ceci également dans le but d'améliorer la perception de la migration, souvent basée sur des stéréotypes et des craintes. **Nous devons aussi être honnêtes au sujet de ces défis et nous engager avec d'autres acteurs (organisations internationales, société civile ainsi que d'autres gouvernements), dans un dialogue constructif pour obtenir des résultats tangibles.** Ce n'est en effet qu'au travers de partenariats entre toutes les parties prenantes, que des solutions intelligentes, pragmatiques et orientées vers l'action pourront être trouvées.

Mesdames, Messieurs,

Notre présence à tous ici aujourd'hui est à notre avis une preuve importante de la confiance construite au cours des dernières années, notamment au travers du Forum Mondial sur la Migration et le Développement. Cette confiance s'est également traduite lors du dernier Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement qui a eu lieu dans le cadre de l'Assemblée Générale l'année dernière. Les Etats Membres ont en effet adopté à l'unanimité une déclaration qui souligne l'importance de promouvoir et de défendre les droits de l'homme de tous les migrants quel que soit leur statut migratoire. La déclaration souligne en outre la nécessité de renforcer les synergies entre les agendas des organisations

globales et régionales. Il est à nous d'assurer, à présent, que ces mots ne restent pas lettre morte.

Je vous remercie.